



Syndicat du Ministère de la Justice

## Déclaration liminaire de la CFDT Comité social d'administration centrale 5 mai 2023

Monsieur le Secrétaire général adjoint, mesdames, messieurs les membres du CSA-AC

Ce **premier comité social d'administration centrale** se tient aujourd'hui 5 mois après les élections de décembre 2022. **Et pourtant les sujets ne manquent pas.**

### **Le numérique tout d'abord :**

« *Le numérique au ministère de la Justice, c'est un peu le sujet dont on n'espère plus rien. C'est le sujet dont on rit jaune. C'est le sujet avec lequel on vit, on travaille, on fait avec.* » C'est avec ces propos que le garde des Sceaux s'adressait le 14 février aux personnels du tribunal judiciaire de Chartres. Et d'indiquer un peu plus loin : « *Je crois comprendre que ce que vous souhaitez, en grande majorité, ce sont des logiciels adaptés, un matériel solide, mis à jour et qui fonctionne correctement, sur un réseau qui est stable, rapide et sans coupures, et en cas de difficultés, un professionnel qui peut vous accompagner* ».

Nous nous demandons madame la présidente **à quoi a pu servir la réorganisation du SNUM en 2021**, l'urgence qu'il y avait, en pleine pandémie, à chambouler ce service avec son lot de maltraitances et de démissions. Pour aboutir à cette conclusion du ministre, sans parler du rapport très critique de la Cour des comptes : **mauvaise gouvernance, absence de stratégie, investissements insuffisants et externalisation excessive** figurent parmi les principales remontrances des magistrats de la rue Cambon.

Cette situation a commencé à la fin des années quatre-vingt avec le programme informatique que la Cour des comptes épinglait déjà. Dans le Monde du 11 octobre 1994 on pouvait lire : « *Le programme informatique lancé en 1989 par le ministère de la Justice s'est révélé une véritable catastrophe.* »

Cela ne s'arrêtera donc jamais : mauvaise gouvernance, insatisfaction des acteurs de la justice, gaspillage des deniers publics pour des résultats médiocres.

Aujourd'hui nous fondons tous nos espoirs sur **la nouvelle direction du SNUM** dont les chantiers sont colossaux. La Cfdt souhaite la bienvenue au **nouveau chef de service du SNUM**. Souhaitons qu'il ait plus d'empathie pour son personnel que ses prédécesseurs.

[synd-cfdt-ac@justice.fr](mailto:synd-cfdt-ac@justice.fr)

<https://cfdt-mj.fr>

01.46.34.78.56



@smj\_cfdt

## Les ressources humaines également :

La **maltraitance** semble bien installée dans notre administration, au secrétariat général, dans toutes directions, dans les DIR-SG et services à compétence nationale.

Il faut en finir avec ce fléau qui gangrène notre collectif de travail. Nous ne comptons plus les appels à l'aide, les interventions et le besoin d'une écoute bienveillante d'agents qui ne comprennent pas pourquoi ils sont la cible de leur supérieur hiérarchique.

**Mais cette maltraitance est également institutionnalisée avec un accueil des agents souvent défaillant et un manque criant de formation à la prise de fonctions.**

Les agents n'ont régulièrement pas connaissance d'un document relatif à leurs horaires de travail. En effet, ces documents anciens sont devenus obsolètes faute d'une charte des temps en administration centrale !

Ce ne sont que des exemples, **Monsieur le chef du service des ressources humaines**, la CFDT vous souhaite la bienvenue. Vous le voyez les sujets relevant de vos services sont nombreux et **la CFDT souhaite qu'ils puissent tous être évoqués.**

**La CFDT veillera à ce que la situation de tous les agents soit évoquée, quel que soit leur direction ou leur corps d'appartenance.**

Monsieur le Secrétaire général adjoint, mesdames, messieurs merci de votre attention.

### **Les représentants au CSA-AC :**

Jean-Jacques Rédarès.  
Elisabeth Matias  
Anne-Laure Heroguel  
Emmanuelle François  
Maryne Macle  
Rahmouna El-Medhi

